

# Inventaire historique de l'activité d'orpaillage en Guyane française

Dans le cadre de l'expertise Mercure, il a été établi que l'activité aurifère, et plus particulièrement la branche artisanale, est facteur d'augmentation des concentrations de mercure élémentaire dans le milieu naturel. S'agissant de la Guyane, les rejets anthropiques liés à l'activité aurifère sont relativement localisables, dans l'espace et dans le temps. Aussi, pour être mieux interprété, le bilan de l'activité aurifère de la Guyane doit être replacé dans une perspective historique.

Si la découverte de l'or fut relativement tardive, son exploitation prit l'allure d'une ruée qui embrasa le territoire dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'or engendra une agitation fébrile mais la colonisation de l'intérieur du territoire par les mineurs fut éphémère et le pays retomba bientôt dans une quasi-léthargie d'une quarantaine d'années. Le renouveau de l'activité aurifère est parti du Brésil il y a une trentaine d'années. Les placers de la Guyane connaissent un nouveau souffle depuis maintenant presque vingt ans.

Nous présenterons ici, dans une perspective diachronique, les découvertes qui ont conduit à la délimitation des secteurs minéralisés ainsi que les différentes phases d'exploitation.

## L'OR DE GUYANE, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Si l'évangélisation des peuples indigènes fut l'alibi moral à la colonisation de l'Amérique du Sud, c'est la quête de l'or qui va pousser les puissances occidentales à explorer toujours plus loin ce nouveau monde. Tandis que les Portugais et les Espagnols se partagent le continent dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> En mai 1493, la bulle *Inter Cætera* du pape Alexandre VI Borgia reconnaît au Portugal toute terre découverte à l'est d'un méridien passant à cent lieues du Cap-Vert, et à l'Espagne les terres situées à l'ouest.

la bande côtière située au nord de l'Amazone reste un *no man's land* en dehors du processus d'implantation coloniale. Cette région, qu'on nomme « côte sauvage » en raison de son littoral envasé et de ses Indiens belliqueux, ne fait l'objet de tentatives d'implantation qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce sont la France, l'Angleterre et la Hollande, restées en dehors des grandes découvertes sud-américaines, qui vont se partager ce territoire inexploré.

L'occupation de l'espace va se faire du nord-est vers le sud-ouest. À la suite du voyage de La Ravardière, en 1604, la France décide de s'approprier un territoire compris entre l'Amazone et l'Orénoque. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la colonisation et la mise en valeur du territoire sont confiées à des compagnies de commerce normandes, mais les premiers essais d'implantation se heurtent à l'inexpérience des colons ainsi qu'à l'agressivité des Amérindiens qui peuplent les côtes. L'implantation des Français se limite alors à l'île de Cayenne. Pendant plus d'un siècle, différents essais de peuplement et de développement vont se succéder, mais sans parvenir à des résultats équivalents à ceux obtenus dans les colonies antillaises. Ainsi, alors que les échecs successifs forgent à la Guyane une réputation des plus malsaines (PITOU, 1989), la colonie hollandaise voisine du Surinam affiche une réussite économique croissante qui témoigne d'une mise en valeur réussie des terres basses et d'un développement agricole exemplaire (NASSY *et al.*, 1788 ; POULALION, 1986).

La région des Guyanes apparaît comme une porte d'entrée sur la forêt amazonienne, dont la densité et l'immensité freinent l'exploration et limitent l'implantation coloniale à la zone littorale. Dans la colonie française comme dans les colonies voisines, l'arrière-pays garde une aura de mystère qui entretient les légendes de cités fabuleuses où l'or serait surabondant. On retrouve d'ailleurs, dans les anciennes représentations cartographiques de la région (carte de Sanson d'Abbeville, 1656 ; carte de Bonne, 1770), le mythe de *El Dorado*, le roi doré, qui vit dans la cité de Manoa, une ville entièrement faite d'or, elle-même entourée du lac Parime dont le fond serait, paraît-il, tapissé de pierreries (BOUYER, 1867).

Cependant, malgré les différentes localisations géographiques, les premiers explorateurs ne trouveront jamais cet endroit magique. Ils n'apporteront pas non plus la preuve de la présence d'or en Guyane bien que les rumeurs à ce sujet soient légion.

Certains, comme le gouverneur Claude d'Orvillier, restent pourtant convaincus que l'intérieur de la Guyane doit receler d'importantes richesses. Si elles ne correspondent pas au mythe de *El Dorado*, la possibilité de découvrir des gisements n'est pas exclue. Ainsi, dès 1720, le Révérend Père Chrysostôme est chargé de diriger les premières campagnes de prospection (PETOT, 1986). Ce dernier a vécu plusieurs années au Brésil et prétend y avoir appris les méthodes d'investigation pour trouver de l'or. Ses explorations le mènent dans la région de Cayenne, puis dans la rivière de Kaw et dans le bas Approuague, mais il n'y fait aucune découverte. Trop affaibli, ce sont ses compagnons de voyage qui poursuivent les recherches. Un dénommé Burgos explore le moyen Approuague, tandis que Constant et Le Gros partent sur l'Orapu et l'Oyapock. Cependant, ne sachant ni où ni comment chercher les indices de gisements aurifères, ils ne rencontrent pas la moindre trace d'or. Claude d'Orvillier ne se décourage pas pour autant et charge un ancien soldat du nom de Canada de rapporter la preuve de la présence de l'or. Ce dernier certifie avoir vu des pierres mêlées d'un métal jaune dans le Camopi qu'il a rejoint par l'Approuague et l'Inipi. Il réitère donc son voyage, mais perd les échantillons à la suite d'un naufrage. Après l'installation du poste de l'Oyapock, le gouverneur demande au commandant La Garde de poursuivre les recherches. En se fondant sur l'interprétation de récits amérindiens, deux expéditions sont organisées. Un premier groupe rejoint la montagne des Trois Pitons, sur la haute Ouanary, d'où il revient dépité. Une seconde expédition conduit les explorateurs sur la Tamouri et la haute Camopi. Ces derniers terminent leur expédition à pied et, à défaut de trouver de l'or, ils découvrent une forêt de cacaoyers sauvages.

Malgré le départ de d'Orvillier, les explorations se poursuivront jusqu'en 1742, mais sans succès. L'hypothèse de la présence de l'or en Guyane est alors laissée de côté pendant plusieurs années et il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les résultats des expéditions du médecin naturaliste Leblond pour disposer des premiers fondements géologiques sérieux sur la Guyane. En effet, à la suite de ses voyages sur les fleuves Sinnamary, Courcibo et Mana, il remarque, à l'intérieur des granites, des intrusions de filon de quartz qu'il suppose riches en métaux précieux.

L'absence de savoir-faire ne permet pas à ces précurseurs de mettre à jour les gisements détritiques sur la plupart des flats des cours d'eau qu'ils parcourent, lesquels se révéleront, un siècle plus tard, des terrains très faciles à exploiter.

## LES DÉCOUVREURS ET LES DÉCOUVERTES

Peu à peu, les preuves deviennent de plus en plus tangibles, même si les insuccès répétés n'inspirent pas l'enthousiasme. En 1824, un Amérindien qui avait guidé Leblond lors de ses expéditions rapporte au gouverneur Millius une pierre incrustée d'or, puis il disparaît sans préciser la provenance de sa découverte.

En 1855, Paolino, un ancien mineur brésilien d'Ouro Preto, dans le Minas Gerais, découvre quelques pépites et un peu d'or fin dans la crique Aïcoupaïe, un affluent de l'Approuague. La preuve tant attendue vient à la connaissance de Félix Couy, alors commandant du quartier de l'Approuague, et bientôt la découverte de l'or en Guyane est officialisée.

La présence de l'or étant établie dans l'Approuague, les mineurs partent prospecter d'abord vers l'est, dans le bassin de l'Oyapock, mais l'expédition, conduite par Mazin et Marin, en 1856, n'aboutit pas à de nouvelles découvertes (MAZIN et MARIN, 1856). Dans la rivière Ouanary, les mineurs découvrent des gisements, aux abords des monts de l'Observatoire ; cependant, les résultats ne sont pas à la hauteur de ceux de l'Approuague qui devient finalement le lieu de toutes les recherches jusqu'en 1860. Les découvertes de l'Orapu et de la Comté, en 1859, donnent une nouvelle impulsion. Un flux exploratoire se développe selon une direction est-ouest. Bientôt, la tendance se confirme avec, en 1862, la découverte par les frères Paul et Ernest Isnard du placer National dans les têtes du fleuve Kourou.

En explorant vers l'ouest des têtes du Kourou, au printemps 1866, Paul Isnard rejoint le bassin du Sinnamary puis le Courcibo. Enfin, il découvre le gisement de Adieu-Vat en novembre. Comme l'accès est facile, les chercheurs d'or arrivent en masse. En 1869, Élie Vitalo découvre le placer Dieu Merci et, en 1873, le placer Saint-Élie dans la crique Pactole. Aux découvertes des placers du Sinnamary et du Courcibo, succèdent celles des placers du haut Iracoubo puis de la moyenne Mana (PETOT, 1986).

Les recherches atteignent la basse et moyenne Mana et, en 1869, Covis et Théophile Melkior mettent à jour le placer Pas Trop Tôt sur le Cokioco, un affluent en rive droite de la Mana.

De 1875 à 1878, les prospections se poursuivent sur la moyenne Mana ; Léonce Melkior remonte la crique Lézard et découvre en rive gauche les pla-

cers Élysée et Enfin. Paul Isnard remonte à son tour la Mana, puis la crique Léopard et découvre le placer qui porte son nom. Parallèlement, les prospections s'orientent vers le bas Maroni, et les gisements des criques Sparouine, Espérance et Beïman sont mis à jour. En 1875, il y a 12 placers en activité entre la Mana et le Maroni.

Tandis que les placers découverts sont mis en exploitation, les pionniers découvreurs poursuivent leur quête plus à l'intérieur des terres. Cléobie remonte le Maroni et, en mai 1883, il est le premier à demander un permis sur le Tampok. Les recherches reprennent sur l'Oyapock et, à partir de 1882, il y a encore de nouvelles découvertes. Rémy et Thiené sont les premiers à déposer des permis dans les criques Inipi, Sapokaïe, Alicorne, Alikéné et Sikini. La minéralisation y est importante mais l'accès très difficile.

Au fil des découvertes, les candidats à l'activité aurifère se multiplient. La Guyane prend alors l'image d'un pays où l'on peut faire fortune rapidement et facilement. Dans la zone régionale, ils sont de plus en plus nombreux à envisager le départ. En 1887, de riches placers sont mis à jour sur un territoire contesté par la France et la Hollande. C'est un Créole du nom de Vitalo qui le premier découvre de l'or dans la région triangulaire comprise entre le Lawa<sup>2</sup> et le Tapanahony. Bientôt, ils sont plus de 5 000, la plupart sans titres légaux, mais bien décidés à faire fortune. Des postes de militaires français et hollandais vont être établis pour interdire l'accès à cette zone, mais ils ne peuvent endiguer le flux des mineurs. En 1891, l'arbitrage de ce conflit d'intérêts géopolitiques, confié au tsar de Russie, Alexandre III, accorde la possession du territoire à la Hollande qui en expulse les mineurs clandestins.

En 1893, un Cayennais nommé Tomba part prospecter dans la région franco-portugaise contestée. Après avoir arpenté sans succès le cours du Cachipour, il découvre une riche zone aurifère aux têtes de la rivière Carsévène. Il revient à Cayenne pour réunir les vivres et le matériel nécessaires mais, bientôt, la nouvelle se diffuse comme une traînée de poudre. Selon les auteurs, ce sont de 10 000 à 20 000 hommes qui se ruent sur une petite zone longue de 8 km et large de 3 km (HENRI, 1974). Chinois, Créoles, Coolies, Africains, tous les Guyanais se précipitent sur ce nouvel eldorado. Rapidement, ils y sont rejoints par d'autres mineurs venus des pays alentour (Brésil, Guyane hollandaise, Guyane anglaise, Venezuela, Antilles anglaises et

2 Le fleuve Lawa n'est autre que le cours moyen du Maroni avant sa confluence avec le Tapanahony.

françaises...). Les placers Leblond, Goron et Lamery sont les plus grands ; les autres, beaucoup plus petits, sont imbriqués les uns aux autres. Si les quantités d'or extraites sont importantes, compte tenu du nombre de mineurs, peu d'entre eux font fortune. Les négociants de Cayenne qui s'occupent du ravitaillement gagnent, eux, beaucoup en vendant des marchandises « à prix d'or » sur des balances truquées.

En 1900, le Conseil fédéral de la Suisse attribue au Brésil la région du Carsévène. Son exploitation dure encore une année puis les placers s'épuisent progressivement en raison d'une trop grande densité d'orpailleurs. La frénésie de cette décennie retombe pour quelques années et la majorité des orpailleurs se rabat sur une prospection systématique des zones aurifères connues, tandis que quelques-uns partent à la recherche de nouveaux gisements.

En 1900, un individu débarque à Albina, en Guyane hollandaise, pour vendre 80 kg d'or. La nouvelle parvient jusqu'à Cayenne et le Conseil général nomme le 23 juillet une mission de douane. Le 29 août, elle installe un poste de contrôle à la confluence de l'Inini et du Lawa, au lieu-dit Saut Maripa (Maripa Soula), qui restera en place jusqu'en 1947. Un second poste est créé, en amont du saut Poligoudou, à l'emplacement de l'actuel bourg de Grand-Santi. D'autres postes de douane sont établis sur les principaux cours d'eau par lesquels transitent les orpailleurs.

Jusqu'en 1897, 300 kg d'or sont déclarés et taxés par les douanes de Mana. Ils représentent les productions des placers de la moyenne Mana, entre Paul Isnard et Délice. Ce chiffre passe à 450 kg en 1898 puis à 822 kg en 1899. À Saint-Laurent-du-Maroni, les résultats suivent la même progression, mais avec deux ans de décalage, et ce malgré le rattachement du territoire contesté à la Guyane hollandaise. Ainsi, en 1899, une cinquantaine de kilos sont déclarés dans cette localité, contre 170 kg en 1900 et 1 273 kg en 1901.

En 1901, le poste de Saut Maripa déclare 146 000 FF d'impôts perçus sur 680 kg d'or (HENRI, 1974). À cette production, il faut ajouter celle non déclarée des clandestins venus du Carsévène ou du Tapanahoni.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les découvertes d'or dans l'Inini entraînent presque aussitôt celles de la haute Mana (DUPONT-GONIN, 1970). Ce serait un nommé Léon (dit « le Pâtissier », en référence à son ancienne profession et à sa manière de fondre l'or en galettes) qui aurait trouvé le premier indice dans

l'Inini. Au vu des archives des services miniers, une concession aurifère de 1 000 ha, dans la haute Mana, est accordée le 2 janvier 1899 à un certain Erates. Elle est située à 14 km au sud du point de repère constitué par le poteau Pichevite, au confluent de la Mana et de la crique Saint-Éloi. À la même date, deux autres concessions sont attribuées à côté de la précédente, une à Malgloire, l'autre à Melkior et Tablan. Pour l'Inini, la première concession est attribuée à Valère le 28 avril 1900, sur la crique Eau-Claire, un affluent en rive droite du Grand Inini, à 31,5 km à l'est et à 5 km au sud du confluent du Maroni et de l'Inini. C'est sur cette concession que sera découvert le placer Bernardin.

En 1910, un orpailleur saint-lucien du nom de Saül découvre en bordure de la crique Limonade une montagne où l'or est abondant : c'est le filon Bœuf Mort. D'autres orpailleurs viennent le rejoindre et de quelques carbet on passe très vite à un village qui prend le nom de son fondateur (ADELAÏDE-MERLANDE, 1986). C'est aussi aux environs de 1910 que Dorlin, un orpailleur guyanais, découvre un important filon qui devient un centre d'orpaillage avec son village. Dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, les découvertes se succèdent, mettant à jour, dans cette région centrale de la Guyane, une multitude de placers de plus ou moins grande importance.

C'est sensiblement à la même période que G. Conrad découvre le placer du plateau des mines. Associé à J. Galmot, il crée la société des Mines d'or du Maroni qu'il tente en vain de mettre en exploitation en utilisant les bagnards.

## LA DÉMOCRATISATION DE L'ACTIVITÉ D'ORPAILLAGE

La Guyane, longtemps considérée comme une terre de désespoir, en raison de l'accumulation des échecs des implantations humaines et la faiblesse de ses productions par rapport aux autres colonies, devient rapidement une terre promise où la fortune attend ceux qui se donnent la peine de venir la chercher. En fait, la découverte de l'or efface d'un coup cette image négative.

Au fur et à mesure des découvertes, des sociétés sont créées pour mettre en exploitation les gisements. Les compagnies disposent de conseils d'administration à Cayenne, mais, dans la plupart des cas, il s'agit de groupes impor-

tants aux ramifications parisiennes, dont le capital est assuré par une cotation en bourse. Parmi ces grandes compagnies, on peut citer la compagnie de l'Approuague, la compagnie des placers du Matarony, la société de l'Aratay ou encore la société du placer Dieu Merci.

Dès 1856, en application de la loi de 1810, des concessions sont octroyées aux sociétés minières. La concession est alors le seul titre d'exploitation légal (ESAMBERT, 1963). Certaines couvrent des centaines de milliers d'hectares, ce qui ne laisse que peu d'espace aux mineurs indépendants. En fait, ces grosses sociétés rachètent leurs titres aux mineurs et se chargent de recruter la main-d'œuvre nécessaire à la bonne marche de l'exploitation.

L'afflux de main-d'œuvre devient de plus en plus important. En 1848, l'abolition de l'esclavage a vidé les plantations de leurs travailleurs et les anciens esclaves, qui se détournent des travaux agricoles associés à l'image de la servitude, vont répondre à l'appel de l'or et de la conquête des forêts qui représentent la liberté et la possibilité de faire fortune. Avec les découvertes du Lawa-Tapanahoni et du Carséwène, l'attraction qu'exerce la Guyane dépasse les frontières. On assiste à de véritables ruées et l'absence de statut pour les territoires envahis ne fait qu'amplifier le basculement vers un développement anarchique de l'activité.

En attendant l'arbitrage sur la délimitation de la frontière du Maroni, la France et la Hollande établissent des postes militaires pour interdire l'accès à la région, mais c'est mal connaître l'ingéniosité des mineurs qui contournent les barrages en passant par l'Approuague et l'Inini. Au Carséwène, la France et le Brésil ne se soucient pas de ce territoire fort éloigné des espaces occupés. Compte tenu du nombre de mineurs, ces ruées sont, somme toute, assez éphémères ; elles drainent une population hétéroclite d'aventuriers aux origines diverses qui vont finalement concentrer leurs recherches sur la Guyane. Mais en Guyane, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les zones minéralisées sont d'ores et déjà connues, délimitées et largement occupées par des concessions. L'industrialisation s'y développe d'ailleurs par endroits en utilisant des moyens très lourds (usines à vapeur de concassage et de broyage du minerai).

Tandis que les mineurs indépendants partent plus au sud à l'intérieur des terres et découvrent les gisements de la Mana et de l'Inini, le travail indépendant et sans titre se généralise. Avec le temps et l'isolement, le rapport entre



le cadre légal et le secteur informel se déséquilibre au profit des mineurs clandestins qui finissent par s'approprier l'espace et les ressources (JOLIVET, 1982).

Au début du <sup>xx</sup>e siècle, en Guyane, la plupart des mineurs sont étrangers, pauvres et illettrés. Ils ne peuvent donc prétendre à l'obtention d'un titre minier. D'ailleurs, la législation minière, malgré les décrets qui se succèdent, ne favorise guère l'émergence des petites entreprises. Mais, compte tenu de la configuration de l'espace, la situation sur le terrain échappe à tout contrôle ; les mineurs prospectent et exploitent leurs découvertes en toute illégalité et en toute impunité.

Inévitablement, l'exploitation des concessions crée une situation conflictuelle entre les compagnies et les clandestins. C'est dans l'Inini et la haute Mana que les premiers accrochages ont lieu. Les mineurs clandestins commencent à piller les productions des placers, d'où leur nom de maraudeurs. Devant ce phénomène socio-économique d'appropriation sauvage, les autorités coloniales sont dépassées et aucune mesure cohérente n'est prise. Les maraudeurs, isolés et armés, rôdent éparpillés dans les bois et viennent la nuit sur les chantiers où ils lavent le contenu des sluices<sup>3</sup>.

Au hasard des rencontres, cinq à six de ces maraudeurs isolés se regroupent autour d'un plus fort ou d'un plus intelligent et forment ainsi des bandes qui durent le temps d'un « coup » ou plus longtemps.

Ainsi, dès 1901, ces groupes sont assez forts pour s'en prendre en plein jour aux petits placers d'une quinzaine de personnes. Peu à peu, les ouvriers quittent les chantiers et rejoignent les maraudeurs pour lesquels les gains et l'impunité sont assurés. Leur technique bien rodée, les pillers s'attaquent alors aux grands placers. Une à une, à n'importe quel moment, de jour comme de nuit, les sociétés d'exploitation sont envahies par des bandes armées. Peu à peu, les maisons de commerce installent des comptoirs sur des concessions abandonnées qu'elles reprennent à leur nom. Les uns après les autres, les propriétaires qui n'abandonnent pas leur placer doivent se résoudre à s'entendre avec les maraudeurs pour éviter de tout perdre. À l'exemple des maisons de commerce, ils concèdent l'exploitation aux maraudeurs et ouvrent de petites échoppes-buvettes aux abords du placer, rendez-

<sup>3</sup> Les « sluices » sont des caisses de bois de section carrée, sans couvercle et sans extrémités, dans lesquelles les mineurs lavaient le minerai pour extraire l'or de l'argile. Ce procédé d'exploitation est expliqué en détail dans l'annexe 13.

vous des maraudeurs où l'on peut facilement s'approvisionner contre paiement en or. Cette pratique qui se généralise à partir de 1904 est qualifiée de « mise en bricole ». Elle permet aux propriétaires des placers de récupérer une partie de leur or en attendant des jours meilleurs. En d'autres termes, les maraudeurs ont le droit de rester sur le placer et de l'exploiter à leur guise mais, en contrepartie, ils vendent leur or et s'approvisionnent au magasin que le propriétaire du placer a créé.

Les mineurs, en devenant bricoleurs, se fixent autour du placer sur lequel ils travaillent. On assiste ainsi à un certain retour au calme et à la création des premiers villages. Les bricoleurs travaillent en petites équipes de trois à quinze personnes, sur les placers dont ils exploitent uniquement les plus riches teneurs, forant çà et là des fosses d'exploitation. Il subsiste quelques maraudeurs, auxquels se sont joints des forçats évadés, qui pillent les chantiers des bricoleurs, mais la tendance générale est à l'accalmie. D'ailleurs, les maraudeurs vont rapidement s'écarter des placers pour travailler dans les criques isolées et encore inexplorées.

À l'exception de deux dragues à godets qui travaillent sur de grandes rivières, l'industrialisation est stoppée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle et ce pour de nombreuses années. Elle est remplacée par un artisanat routinier et archaïque. Même les techniques manuelles patiemment perfectionnées au cours de tant d'années et qui ont porté leurs fruits lors des découvertes sont abandonnées. C'est le règne du bricolage où seul l'or gros est intéressant. L'or fin qui est plus abondant en Guyane mais dont la récupération demande plus de subtilité est délaissé par les bricoleurs dont l'objectif est le gain facile et rapide.

Cette sédentarisation des mineurs se fait progressivement soit par l'occupation des baraquements abandonnés par les compagnies des grands placers (Saint-Élie, Dagobert...), soit par la création *ex nihilo* de villages près d'un gisement (Dorlin, Saint-Léon, Patience, Saül...). L'activité aurifère industrielle a pratiquement disparu, elle est remplacée par un travail artisanal qu'on nomme orpillage.

La Première Guerre mondiale vide l'intérieur de la Guyane d'une partie de ses orpailleurs. En effet, peut-être par fibre patriotique ou, plus probablement, lassés par les dures conditions de vie au fond des bois, les mineurs de nationalité française répondent à la mobilisation générale et s'engagent pour aller combattre sur le vieux continent. Les orpailleurs originaires des Antilles

anglophones, qui sont majoritaires, donnent alors au peuplement de l'intérieur de la Guyane une influence caribéenne (STROEBEL, 1998). Contrairement aux maraudeurs du tout début du siècle qui vivaient en célibataires nomades, les orpailleurs du deuxième quart du xx<sup>e</sup> siècle vivent dans des villages avec femmes et enfants. Cependant, les découvertes se font de plus en plus rares et, faute de plan d'exploitation, les placers en activité s'épuisent. Par ailleurs, la guerre puis la crise économique en Europe provoquent un ralentissement des exportations et la pénurie touche tout particulièrement les villages isolés. Peu à peu, le rendement moyen par homme diminue et l'orpaillage est relégué au rang d'activité secondaire, au profit d'une agriculture d'autosubsistance. L'autonomie alimentaire devient une nécessité avec la Seconde Guerre mondiale, les produits de base comme le sel ou le pétrole faisant cruellement défaut. Cependant, les Créoles de l'intérieur tiennent bon en attendant le rétablissement des approvisionnements.

Cette situation aurait pu conduire à une pérennisation des implantations humaines et une colonisation agricole progressive de l'intérieur du pays, mais le changement de statut de la colonie va remettre en cause la plupart des implantations. En effet, la départementalisation de la Guyane, qui est associée à la promesse d'une vie meilleure, va engendrer un exode inéluctable vers le littoral.

L'appauvrissement des orpailleurs, le manque de ravitaillement lié aux difficultés de transport durant la Seconde Guerre mondiale, les possibilités d'un emploi sur le littoral avec un salaire fixe, les accords de Bretton Woods en 1944 – le prix de l'or fixé à 35 dollars l'once touche de plein fouet les orpailleurs dont la production aurifère ne permet plus de suivre l'augmentation du coût de la vie – et, surtout, la promesse de meilleures conditions de vie, avec la possibilité de scolariser les enfants, vont pousser vers la côte d'abord les femmes et les enfants puis les hommes qui ne tarderont pas à les rejoindre.

## **LA DÉPARTEMENTALISATION ET SES CONSÉQUENCES**

En 1946, la colonie française d'Amérique du Sud devient un département français. Ce changement de statut est conduit par Robert Vignon, premier préfet de la Guyane. Autour de son image d'homme d'action, la Guyane se plaît à rêver de développement économique et de modernisme, dans le sillage

de la métropole. Cependant, tout est à faire dans ce jeune et immense département. Les routes sont quasi inexistantes, la production énergétique est réduite au minimum et l'économie vivote (VIGNON, 1985). Quant à l'activité aurifère, elle n'existe que sous la forme d'un orpaillage artisanal, désuet et dont les bénéficiaires parviennent à peine à payer le ravitaillement des mineurs dont les villages sont parfois distants de plus de trois semaines de pirogue des bourgs du littoral.

La généralisation de l'orpaillage, dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, n'a pas permis de mettre en place une réelle industrialisation de l'activité. Par ailleurs, pour les mêmes raisons, les recherches scientifiques sur le potentiel minier du département se sont arrêtées à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, avec quelques approches sur ce que pouvait receler le sous-sol guyanais.

À partir de 1948, Boris Choubert et les techniciens de l'Office de la recherche scientifique d'outre-mer<sup>4</sup> établissent les premiers fondements scientifiques de la géologie de la Guyane (CHOUBERT, 1959). À la même époque, les géologues du Bureau minier guyanais<sup>5</sup> commencent à effectuer des prospections systématiques dans les zones où la minéralisation a été reconnue et arpentent des secteurs nouveaux.

Le fonctionnement de ces établissements publics va générer des emplois parmi les anciens orpailleurs du fait de leur connaissance du terrain. Cependant, cet appui technique n'a pas l'incidence espérée sur les entreprises privées et l'inflexibilité de la parité officielle de l'or fixée en 1945 par le Fonds monétaire international va handicaper les investissements dans l'activité aurifère (SÉDILLOT, 1972). Des PME vont se constituer et reprendre l'exploitation de quelques placers (les mines de Boulanger, de Paul Isnard, de Délice ou de Sophie), mais sans que la production reprenne réellement de l'ampleur.

Quant aux orpailleurs qui avaient été les seuls acteurs de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, leur nombre ne fait que s'amenuiser. Alors qu'ils étaient 10 000 à 12 000 dans les années 1920 (soit un quart de la population totale de la Guyane à l'époque), ils ne sont guère plus de 2 000 à la fin des années

4 Il se transforme en IFAT (Institut français d'Amérique tropicale) en 1950, puis deviendra l'Orstom (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer) en 1954 et, plus récemment, l'IRD (Institut de recherche pour le développement).

5 Le BMG, créé en 1949, deviendra en 1959 le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières).

1940. En 1954, leur nombre tombe à 700 et Esambert en recense 419 en 1961 (ESAMBERT, 1963). Un ensemble de facteurs cumulés explique cette hémorragie.

Le premier facteur est le vieillissement de la population des mineurs, dû à un non-renouvellement des effectifs. L'immigration antillaise qui avait amené de jeunes gens sur les placers jusque dans les années 1930 s'est arrêtée et la population n'a cessé de vieillir. Ainsi, en 1961, la moyenne d'âge est de 52 ans.

D'autre part, la situation conjoncturelle et structurelle des orpailleurs est déplorable. Les villages miniers, bâtis durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sont isolés les uns des autres et très éloignés des bourgs du littoral. De plus, les deux guerres mondiales ainsi que la crise économique n'ont fait qu'espacer et réduire les échanges et les ravitaillements.

L'or, qui était la motivation première de cette colonisation populaire de l'intérieur du département, n'est plus aussi abondant qu'aux premiers temps du fait de l'écrémage des placers. En outre, les accords de Bretton Woods bloquent le cours de l'or, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Enfin, la départementalisation de la Guyane, instaurée depuis une vingtaine d'années, concentre ses actions sur le littoral. Dans les années 1960, les villages d'orpailleurs sont toujours, au même titre que les populations tribales, sous le statut du territoire de l'Inini et si la direction de leur administration est passée du pouvoir du gouverneur à celui du sous-préfet, relayé localement par les gendarmes, la Guyane de l'intérieur reste divisée en cercles municipaux où rien n'a fondamentalement changé.

Les orpailleurs vivent leur situation comme un marasme et sont envieux des conditions de vie qu'offrent les villes du littoral. Bien que les institutions publiques aient recruté bon nombre d'anciens orpailleurs pour les travaux de recherche qui se multiplient dans toute la Guyane, l'exode est déjà bien engagé. Ce sont les femmes et les enfants qui les premiers rejoignent la côte, pour bénéficier de l'encadrement sanitaire et de la scolarisation, et postuler pour un emploi dans les nombreux services administratifs qui voient le jour. Bientôt, ils sont suivis par les hommes qui abandonnent la vie en brousse pour tenter leur chance sur la côte. Les chantiers sont nombreux et la main-d'œuvre insuffisante. Par ailleurs, l'or n'est plus assez abondant pour constituer un revenu acceptable et, tant qu'à faire de l'agriculture, autant que ce soit sur la côte où les voies de communication qui s'y développent permettent

d'envisager une commercialisation sur les marchés des bourgs où est concentrée la plus grande partie de la population.

Dès lors, ils ne sont que quelques-uns à rester attachés à leur village et à continuer de mener une existence isolée. À la fin des années 1960, lorsque le territoire de l'Inini est supprimé et les communes de l'intérieur créées, les villages d'orpailleurs disparaissent progressivement et les Créoles vieillissants se regroupent dans les nouveaux chefs-lieux.

## **LE RENOUVEAU DE L'ACTIVITÉ D'ORPAILLAGE**

À partir des années 1970, le cours de l'or redevient conforme au rythme de l'inflation mondiale. Il connaît aussitôt une courbe ascendante et les investissements reprennent entre autres le chemin de la Guyane. Dans un premier temps, ce sont les PME qui fleurissent et reprennent l'exploitation des placers délaissés (PETOT, 1993) ; puis, à partir des années 1980, l'exploitation aurifère guyanaise est prise d'une agitation fébrile. La dernière grande ruée du siècle est amazonienne. Née au Brésil, dans la serra de Surucurus, aux sources de l'Orénoque, elle s'étend rapidement à l'ensemble des affluents en rive droite du Rio Branco. La carte du Roraima est bientôt truffée de placers sur lesquels s'activent plus de 50 000 chercheurs d'or (SEVILLA et UZTARROZ, 1990). Cette ruée dépasse largement les limites du Brésil et se propage à l'ensemble du plateau des Guyanes. Les fleuves guyanais se couvrent de dizaines de barges. L'Oyapock, l'Approuague, le Sinnamary, la Mana, le Maroni, aucun fleuve n'échappe à l'appétit des dragues suceuses qui aspirent les alluvions des cours d'eau. Les pompes à moteur thermique sont parfaitement adaptées à ce type d'exploitation de petite ampleur qui s'apparente à un artisanat moderne et mécanisé. D'ailleurs, au début des années 1990, leur utilisation est élargie à l'exploitation des terrasses alluviales où l'absence de cours d'eau obligeait autrefois les orpailleurs créoles à construire des canaux pour alimenter leurs chantiers. Les moteurs thermiques et les pompes ainsi que l'ensemble des équipements modernes (tronçonneuses, moteurs hors-bord...) révolutionnent l'activité aurifère et surtout les petites entreprises. Si les PME se développent et retrouvent un rythme d'exploitation rentable, si les compagnies internationales commencent à s'intéresser au potentiel minier de ce petit territoire français, le phénomène le plus spectaculaire qui caractérise l'activité aurifère

en cette fin de siècle est sans conteste la multiplication des initiatives individuelles et la généralisation de l'orpaillage clandestin. Les faits sont si soudains, après une période de léthargie de 40 ans, et ils prennent une telle ampleur que les services publics sont dépassés. La législation qui n'avait déjà pas su s'adapter à l'activité d'orpaillage du début du siècle n'a que très peu d'arguments face à une reprise aussi rapide.

Actuellement, selon les informations de la DRIRE, moins de dix compagnies internationales sont présentes, concentrant l'essentiel de leurs activités en Guyane dans la prospection. Les PME sont entre 15 et 20 et le nombre d'entreprises individuelles d'orpaillage dépasse les 200, avec plus de la moitié de chantiers clandestins illégaux. C'est le bassin du Maroni, plus précisément la commune de Maripasoula, qui concentre le plus de chantiers d'orpaillage.

## [ Références bibliographiques ]

- ADELAÏDE-MERLANDE J. (dir.), 1986. *Histoire des communes Antilles-Guyane*. Éditions Pressplay, vol. 6.
- BOUYER F., 1990 [1867]. *La Guyane française, notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863*. Paris, Hachette, réédition par Delabergerie (Cayenne), 312 p.
- CHOUBERT B., 1959. *La tectonique et les deux granitisations successives du Précambrien terminal guyanais*. Paris, Imprimerie Nationale.
- DUPONT-GONIN P., 1970. *La Guyane française, le pays, les hommes : ses problèmes et son avenir*. Genève, Librairie Droz, 277 p.
- ESAMBERT B., 1963. *L'orpaillage en Guyane française*. Orléans, BRGM.
- HENRI A., 1974. *La Guyane française, son histoire, 1604-1946*. Cayenne, Imprimerie Paul Laporte, 320 p.
- JOLIVET M.-J., 1982. *La question créole, essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris, Orstom, coll. Mémoires, n° 96, 503 p.
- MAZIN et MARIN, 1856. *Relation de Voyage*. 21 p.
- NASSY D.C., LEON M.P., PARRA S.H., PARRA C., BRANDON. S.W., 1968 [1788]. *Essai historique sur la colonie de Surinam*. Paramaribo (réédité à Amsterdam).
- PETOT J., 1986. *L'or de Guyane, son histoire, ses hommes*. Paris, éditions Caribéennes, 248 p.
- PETOT J., 1993. *L'histoire contemporaine de l'or de Guyane (1947-1982)*. Paris, éditions L'Harmattan, 255 p.
- PITOU L.-A. [1989]. *Voyage forcé à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages*. Paris, réédition S. Messinger, coll. Les Pas de Mercure, 304 p.

POULATON J.-L., 1986. *Le Surinam, des origines à l'indépendance*. Montligeon [éditeur non précisé], 93 p.

SÉDILLOT R., 1972. *Histoire de l'or*. Paris, éditions Fayard, 419 p.

SEVILLA J.-J., UZTARROZ R., 1990. *Amazonie, la foire d'empoigne*. Paris, éditions

Autrement, série Monde, H-S, n° 49, 222 p.

STROEBEL M.-B., 1998. *Les gens de l'or, mémoire des orpailleurs créoles du Maroni*. Petit-Bourg, éditions Ibis Rouge, 400 p.

VIGNON R., 1985. *Le Gran Man Baka*. Sorel-Moussel, éditions Davol, 383 p.